

PG/2024-12

Madame Marie DAUDE DGOS
Madame Marie-Noëlle GERAIN-BREUZARD CNG
Madame Isabelle RICHARD EHESP

Paris, le 4 octobre 2024.

Objet : Concours d'admission à l'EHESP

Mesdames les Directrices générales,

Je me permets de vous saisir conjointement dans la continuité des échanges bilatéraux ou multilatéraux qui ont eu lieu au premier semestre dans le cadre de la réforme des concours d'accès aux formations de DH, D3S et DS.

Ces échanges ont principalement porté sur la refonte des épreuves ; la question des calendriers a été seulement évoquée à la marge.

Or nous constatons une modification majeure du calendrier 2025 d'ores et déjà publiée par l'INSP. Les concours vont être anticipés avec des inscriptions déjà ouvertes et closes en novembre, des écrits en mars et des oraux de mi-mai à mi-juillet. Cette réorganisation est annoncée comme répondant à l'objectif d'organiser désormais la rentrée des élèves en septembre.

Je suis très surpris que ce point n'ait pas été évoqué au printemps, alors qu'il était nécessairement déjà programmé par l'INSP. Déjà à l'époque, il avait été souligné la nécessité d'une meilleure coordination sur les méthodes et les contenus des épreuves. L'idée du CHFO n'est pas d'être « à la remorque ». Il s'agit de concilier, dans la politique de recrutement, la réponse au besoin de nos établissements et l'adaptation au public des candidats qui préparent les concours, pour être attractif.

Je déplore donc le manque de coordination sur le sujet du calendrier, qui a aussi une grande importance. Il a souvent été évoqué dans le passé, et les demandes de modification qui ont pu être formulées par mon syndicat étaient écartées du fait de l'incompatibilité avec le calendrier des autres concours !

Le CHFO est clairement partisan d'une évolution vers des rentrées en septembre. C'est un élément de meilleure accessibilité sociale à nos formations : pour les étudiants boursiers qui ont terminé leur formation à l'été, pour les candidats internes qui doivent concilier avec une organisation familiale. C'est aussi un élément de cohérence académique pour ceux qui veulent mener de front un cursus universitaire.

Quoi qu'il en soit, le CHFO considère qu'il y a urgence à une concertation sur les évolutions possibles car sans action rapide, la divergence des calendriers 2025 est à haut risque.

Je saisis aussi cette occasion pour demander une action concertée de renforcement de la communication sur les concours, et en complément la reprise des travaux interrompus sur la refonte du calendrier et de la formation des Attachés d'administration, vu le constat unanime d'échec du dispositif actuel.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces demandes, je vous prie d'agréer, Mesdames les directrices générales, l'expression de ma très haute considération.

Le secrétaire général

Philippe GUINARD,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Philippe Guinard', with a large, stylized initial 'P' and a long horizontal stroke extending to the right.

Copie : *Didier BIRIG, secrétaire général Fédération Force Ouvrière des Services Publics et de Santé.*